

ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE - EUROPE

Conseil Départemental de la Sécurité Civile

Thème : environnement

Mission :

- contribuer à l'analyse des risques et à la préparation des mesures de prévention et de gestion,
- être associée à la mise en œuvre de l'information sur les risques et donne, notamment, un avis sur les actions à mener pour mieux les connaître, sur les programmes municipaux de sensibilisation à la prévention des risques et les autres documents d'information élaboré en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement,
- dresser le bilan des catastrophes et faire toutes les recommandations utiles dans ce domaine,
- concourir à l'étude et à la promotion du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers et du bénévolat en faveur de la sécurité civile et faciliter leur exercice.

Composition : 22 représentants des services de l'Etat, 3 maires ou leurs suppléants, 3 présidents d'EPCI, 2 représentants du Conseil Général, le directeur du laboratoire départemental, 5 représentants des organismes et professionnels spécialisés dans le domaine de la prévention des secours, 8 opérateurs de services publics, 4 représentants des organismes experts publics et privés concourant à la sécurité civile, le président des Wateringues, le président du GIQAE

Nos représentants :

- *titulaires* : > M. Frédéric Leturque, Maire d'Arras
M. Olivier Gacquerre, Maire de Béthune
M. Jean-Pierre Corbisez, Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin
- *suppléants* : > M. Denis Joly, Maire de Ferques
Mme Françoise Montel, Maire de Roclincourt
Mme Isabelle Levent, Vice Présidente de la Communauté d'Agglomération Artois Com
M. Marc Bridoux, Communauté de Communes du Saint Polois
M. Frédéric Cuvillier, Communauté d'Agglomération du Boulonnais
M. Jean-Claude Fillon, Communauté de communes de l'Hesdinois

Textes de référence : arrêté n°SIDPC 2010-152

Désignations faites : Mars 2016